
Communiqué

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU CANADA ET LA PROVINCE DU MANITOBA VERSENT CHACUN UNE CONTRIBUTION POUVANT ATTEINDRE 170,5 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'EXPANSION DU CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE

(Winnipeg, Manitoba – le 23 février 2007) – L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et l'honorable Gary Doer, premier ministre du Manitoba, avec l'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, et l'honorable Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba, ont annoncé que le nouveau gouvernement du Canada et la province du Manitoba verseront des contributions équivalentes pouvant atteindre 170,5 millions de dollars dans le cadre du projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge.

« L'investissement de notre gouvernement dans le projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge souligne le fait que mettre les bonnes infrastructures en place peut sauver des vies et des biens à Winnipeg et dans la région environnante », a indiqué le ministre Cannon. « En finançant ce projet prioritaire, le nouveau gouvernement du Canada respecte l'engagement du premier ministre Harper pris envers les Manitobains il y a quelques mois seulement. »

« Je souhaite remercier le gouvernement fédéral pour l'engagement qu'il prend aujourd'hui », a souligné le premier ministre Doer. « Cette annonce signifie que nous disposons maintenant de tous les fonds requis pour terminer l'expansion du canal de dérivation, qui est actuellement en cours. Nous sommes fiers de concrétiser la vision de Duff Roblin en modernisant les installations de protection contre les inondations pour les familles et les entreprises du Manitoba. »

« Le projet d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge est essentiel à la sécurité des Manitobains », a indiqué le ministre Toews. « Lorsqu'on se rappelle les dégâts causés par l'inondation de 1997, on ne peut nier le besoin d'une protection accrue. Ce partenariat permettra de garantir que le canal de dérivation offre la protection requise. »

Le nouveau gouvernement du Canada a entièrement respecté son engagement concernant l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge. Ce financement permettra au projet d'aller de l'avant tout en évitant les retards et les augmentations des coûts. Les gouvernements du Canada et du Manitoba partagent également les coûts du projet, qui sont de 665 millions de dollars.

Le projet permettra d'améliorer la protection contre les inondations pour les résidents de Winnipeg, de West St. Paul et d'East St. Paul. Les deux gouvernements avaient déjà annoncé des contributions conjointes atteignant 324 millions de dollars pour ce projet.

« Il s'agit d'une journée historique pour le Manitoba », a souligné le ministre Lemieux. « La province et le gouvernement fédéral ont travaillé fort en vue d'améliorer les installations de protection contre les inondations au Manitoba, tant pour Winnipeg que pour les collectivités des environs. Nous connaissons l'ampleur des dégâts que peut causer une inondation. L'annonce d'aujourd'hui signifie que les Manitobains seront mieux protégés à l'avenir. »

La contribution du gouvernement du Canada provient du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, qui vise à soutenir les projets de grande envergure d'importance nationale et régionale dans des domaines essentiels à la croissance économique durable et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens.

Personnes-ressources :

Natalie Sarafian
Cabinet du ministre Cannon
613-991-0700

Communications du Cabinet
Province du Manitoba
204-945-1494

Infrastructure Canada
Communications et Promotion
613-948-1148

DOCUMENT D'INFORMATION

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge vise à détourner une plus grande quantité d'eau de Winnipeg pendant les grandes inondations en faisant plus que doubler la capacité du canal existant. Grâce à cet agrandissement, le canal offrira une protection contre des inondations à récurrence de 700 ans, et protégera ainsi plus de 450 000 Manitobains et Manitobaines, plus de 140 000 foyers et plus de 8 000 entreprises, tout en prévenant les dommages d'une grosse inondation, estimés à 12 milliards de dollars, pour l'économie provinciale.

Ce projet de construction d'une valeur de 665 millions de dollars, l'un des plus importants travaux d'infrastructure de toute l'histoire du Manitoba, a été officiellement lancé lors d'une cérémonie historique près de Grande Pointe, au Manitoba, le 23 septembre 2005. Jusqu'à maintenant, le projet progresse selon le calendrier prévu. Des appels d'offres pour l'excavation de plus de 10 millions de mètres cubes de terre ont été lancés et environ 6,5 millions de mètres cubes sont déjà excavés. Par conséquent, le niveau de protection a déjà augmenté, et la période de récurrence est passée de 90 à 140 ans. D'ici le début du printemps, les travaux devraient entraîner une augmentation de cette période à 300 ans. Les inondations de cette ampleur, il n'y en a eu qu'une dans l'histoire du Manitoba.

Avec ce projet, la période de récurrence des inondations pour laquelle le canal offre une protection augmentera de 90 à 700 ans. L'agrandissement du chenal fera passer le débit de 1 700 mètres cubes (60 000 pieds cubes) par seconde à 4 000 mètres cubes (140 000 pieds cubes) par seconde. Le projet comprend l'excavation de 21 millions de mètres cubes de terre, la reconstruction de 6 routes et ponts ferroviaires (y compris des sections de la route transcanadienne et les lignes principales du Chemin de fer Canadien Pacifique et du Canadien National), des améliorations de la structure de contrôle de l'ouvrage d'entrée, la modification de la configuration du canal de dérivation, des changements aux services publics d'alimentation en eau, en gaz, en électricité et autres, et l'élévation et le prolongement de la digue ouest.

À ce jour, les travaux entrepris comportent neuf composantes principales :

- L'excavation d'une ouverture dans la digue du canal à l'est de Grande Pointe (terminée);
- L'excavation du canal de 31 km, depuis l'ouvrage d'entrée jusqu'au sud du pont de la route PTH 59 nord (en cours de réalisation);
- Des travaux de reconstruction et de rénovation du pont de la Transcanadienne 1 (terminés);
- Des travaux de remplacement et de rénovation du pont de la PTH 59 sud (en cours de réalisation);
- Le remplacement du pont ferroviaire Sprague du CN (en cours de réalisation);
- Le remplacement du pont ferroviaire Redditt du CN (commencé récemment);
- Le déplacement de l'aqueduc de la ville de Winnipeg (en cours de réalisation);
- Des améliorations de la protection contre les inondations à la digue ouest (en cours de réalisation);
- Des modifications de divers services publics situés le long du canal de dérivation (en cours de réalisation).

Parmi les travaux à entreprendre, il y a l'amélioration de la structure de contrôle de l'ouvrage d'entrée, d'autres travaux d'excavation du canal, le remplacement des ponts ferroviaires du CP (Emerson et Keewatin), le remplacement de la structure de contrôle de l'ouvrage de sortie et des améliorations de la digue ouest.

Environ 200 personnes et 50 entreprises travaillent actuellement à ce projet. D'ici son achèvement, il aura créé plus de 1 000 emplois directs. Parallèlement, d'autres projets liés au secteur récréatif et au développement économique ont été mis en œuvre.

Les travaux d'excavation du canal de dérivation devraient prendre fin au printemps 2009 et ceux des ponts en 2010.